



Commentaires de Nature Québec concernant

LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PARC MARIN DU SAGUENAY–SAINT-LAURENT

Remis à Parcs Canada, au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ainsi qu'à la Société des établissements de plein air du Québec

13 décembre 2024





Dossier Biodiversité et aires protégées

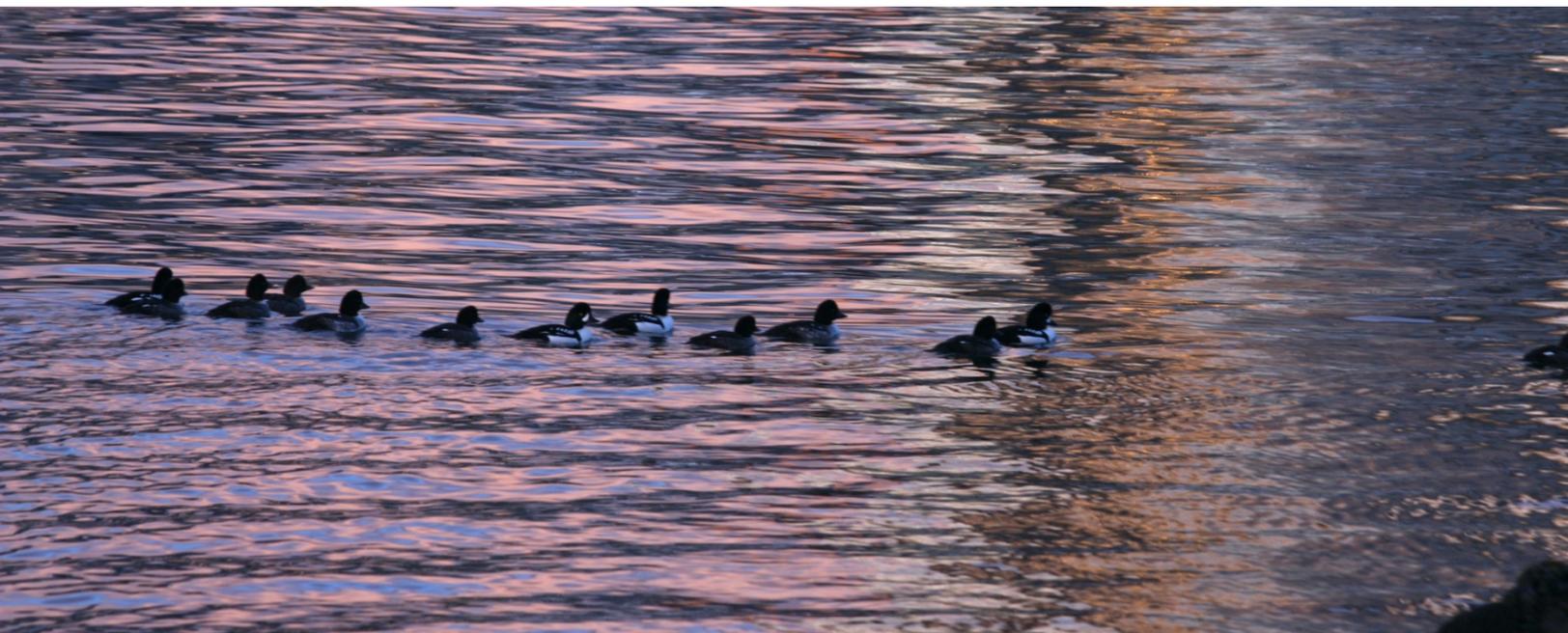
Rédaction

Emmanuelle Vallières-Léveillé, *Directrice Biodiversité et Forêt, Nature Québec*

Révision

Marie-Audrey Nadeau Fortin, *Analyste Biodiversité, Nature Québec*

Alice-Anne Simard, *Directrice générale, Nature Québec*



À propos de Nature Québec

Nature Québec est un organisme national sans but lucratif œuvrant à la conservation des milieux naturels et à l'utilisation durable des ressources depuis 1981. Appuyée par un réseau de scientifiques, son équipe mène des projets et des campagnes autour de 4 axes : la biodiversité, la forêt, l'énergie et le climat, ainsi que l'environnement urbain. L'organisme regroupe plus de 145 000 membres et sympathisant-e-s, 30 groupes affiliés et est membre de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Partout au Québec, Nature Québec sensibilise, mobilise et agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète.

Pour en savoir plus : naturequebec.org

+ NOTRE VISION

Nature Québec agit en vue d'une société plus juste, à faible empreinte écologique et climatique, solidaire du reste de la planète. L'organisme oriente ses actions pour que le Québec aime ses milieux naturels, en ville comme en région, les protège et les reconnaisse comme essentiels à son épanouissement.

+ NOTRE MISSION

Nature Québec encourage la mobilisation citoyenne, intervient dans le débat public, informe, sensibilise et réalise des projets afin que notre société :

- ▶ **Valorise la biodiversité**
- ▶ **Protège les milieux naturels et les espèces**
- ▶ **Favorise le contact avec la nature**
- ▶ **Utilise de façon durable les ressources.**

Table des matières

Mise en contexte.....	5
Des bons coups que nous saluons.....	6
Nos recommandations	7
En conclusion.....	9



Mise en contexte

Nature Québec accueille très favorablement le projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent

Le Saint-Laurent a une valeur inestimable pour le Québec et il constitue une composante fondamentale de notre identité culturelle, environnementale et économique. L'estuaire du Saint-Laurent, dans lequel l'agrandissement du parc marin se situe, se distingue au niveau international puisqu'il est l'un des plus grands et des plus profonds du monde.

De son côté, le parc marin joue un rôle essentiel pour le maintien de la population de bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent et a été un véritable catalyseur pour la recherche scientifique sur les écosystèmes qu'on y retrouve. Par les diverses actions qu'il mène avec les acteurs du milieu et par les activités de sensibilisation et de découverte qui y sont déployées, le parc marin est un exemple de collaboration qui mérite d'être souligné.

En plus d'assurer la coordination du réseau des gardiens de ZICO (zones importantes pour la conservation des oiseaux) de la province, Nature Québec mène plusieurs projets d'aires protégées et travaille au rétablissement des espèces en situation précaire, dont le béluga. L'agrandissement du parc marin Saguenay–Saint-Laurent était d'ailleurs une demande du Collectif COP15, auquel Nature Québec prenait part auprès de 103 autres organisations québécoises.

Dans ce court document, nous présentons nos commentaires sur le projet d'agrandissement du parc marin du Saguenay–Saint-Laurent. Ceux-ci consistent essentiellement à souligner certains éléments particulièrement intéressants de la proposition et à formuler cinq recommandations.



Des bons coups que nous saluons

Tout d'abord, ce projet, qui vise ni plus ni moins que de tripler la superficie du parc marin existant, porterait à 35 % la superficie de l'estuaire qui serait protégée par celui-ci. En ajoutant 3 242 km² de superficie protégée, ce projet constitue donc un gain significatif au réseau d'aires protégées québécoises, qui n'atteint pour l'heure que 10 % en zones marines et côtières. En outre, cet agrandissement permettra une meilleure protection du béluga, espèce emblématique du Saint-Laurent, en voie de disparition au Canada et menacée au Québec. À cet effet, nous saluons le fait que le projet d'agrandissement inclut tout l'habitat essentiel estival du béluga.

L'agrandissement du parc marin permettrait également de sécuriser des aires d'alimentation et de diminuer le dérangement de quatre espèces de rorquals, soit le rorqual bleu, le rorqual commun, le rorqual à bosse et le petit rorqual. Cette proposition contribue ainsi non seulement à la cible 3 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal¹, mais aussi à la cible 4.

En plus des mammifères marins, la section proposée pour l'agrandissement du parc compte plusieurs colonies d'oiseaux aquatiques d'espèces différentes. L'importance du secteur pour la faune aviaire se reflète d'ailleurs par la présence de 12 ZICO.

Par ailleurs, l'agrandissement du parc marin permettrait de protéger des zones côtières herbacées, grandes alliées des communautés riveraines dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques. En effet, ces zones offrent de nombreux bénéfices en agissant notamment comme barrière de protection naturelle des rives, en plus de constituer des lieux d'alimentation pour des espèces de poissons et d'oiseaux et en agissant en tant que puits de carbone.

En contribuant à préserver la qualité de l'environnement et des paysages, ainsi qu'à l'attractivité du territoire pour le tourisme, le parc marin génère des bénéfices pour les communautés locales, qui seront appelés à s'accroître en même temps que la superficie du parc.



¹ Convention sur la diversité biologique, 2022. Décision adoptée par la Conférence des parties à la Convention sur

la diversité biologique - [Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal](#). 16 pages.

Nos recommandations

Malgré notre position qui salue le projet d'agrandissement du parc marin, nous profitons de ce document pour offrir cinq recommandations.

- ▶ **Recommandation 1** - Il serait avisé de profiter de l'agrandissement du parc marin pour **mettre à jour et bonifier ses documents de gestion**, tel que le plan de zonage, afin qu'ils intègrent les connaissances scientifiques les plus à jour.
- ▶ **Recommandation 2** - Au niveau de la gouvernance, Nature Québec recommande qu'une réflexion soit menée afin **d'ajouter des membres au comité de coordination** du parc marin, notamment des représentant-e-s du milieu environnemental (p.ex. les comités ZIP et les Conseils régionaux de l'environnement présents sur le territoire ou autre). Nous sommes également d'avis que l'agrandissement du parc marin est l'occasion de réfléchir à **l'élargissement de la cogestion du parc aux Premières Nations** d'Essipit et de Wolastoqiyik Wahiipekuk, si tel est leur souhait.
- ▶ **Recommandation 3** - Il importe de **prévoir les ressources nécessaires pour assurer le suivi des impacts des activités permises** ayant potentiellement un effet négatif sur les objectifs de gestion du parc, comme la protection et le rétablissement du béluga. À des fins de transparence, il serait également pertinent de rendre ces données accessibles au grand public.

Comme exemple d'une activité susceptible d'avoir des impacts, notons la limite de vitesse qui est actuellement permise dans les limites du parc marin. Des suivis devraient se poursuivre afin d'évaluer si cette limite devrait être révisée à la baisse, afin de limiter le dérangement par le bruit et les risques de collisions avec les mammifères marins, ainsi que pour assurer la sécurité des usagers².

- ▶ **Recommandation 4** - Dans un monde en plein changement dû aux impacts des changements climatiques et de la crise de la biodiversité, il est pertinent de prévoir un **suivi de l'efficacité du parc en regard de ses objectifs de conservation**. Les objectifs de conservation sont le socle sur lequel toutes les décisions doivent être prises.

Les indicateurs de performance pourraient s'inspirer de ceux présentés dans le rapport *Protected Planet Report 2024*³, une initiative du Centre mondial de la surveillance pour la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et de la Commission mondiale des aires protégées (CMAP), l'une des six commissions de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour la protection des zones naturelles. Ces indicateurs sont utilisés pour évaluer la réussite de la cible 3 du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Ils mesurent, entre autres, le niveau de connectivité et de représentativité des aires protégées, leur efficacité à protéger la biodiversité, ainsi que leur bonne gestion et gouvernance.

² Le Devoir, 13 juillet 2023. [Des zodiacs à 45 km/h dans le parc marin](#).

³ PNUE-CMAP et UICN, 2024. [Protected Planet Report 2024](#). 81 pages et annexes.

► **Recommandation 5** - Il faut **donner les moyens nécessaires au parc marin** pour qu'il puisse veiller à l'application et au respect du *Règlement sur les activités en mer dans le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent* (RAM) et toutes autres réglementations applicables. Dans le cas où il devient nécessaire de moderniser le RAM afin d'y modifier certaines dispositions, l'agrandissement du parc marin pourrait représenter une opportunité de le faire. L'évolution des connaissances scientifiques doit être

intégrée dans la gestion des activités qui ont cours dans le parc. Nous sommes également d'avis que la promotion des comportements adaptés en contexte de parc marin de la part des visiteurs-euses doit être accentuée. **Du financement adéquat doit être rendu disponible** pour ce faire, tout comme il est nécessaire de prévoir le financement adéquat de l'équipe de gardes-parc ainsi que des équipes de sensibilisation qui devront nécessairement être agrandies par le fait que la superficie du parc serait 3,6 fois plus grande.



En conclusion

Des travaux récents démontrent qu'à peine le tiers des aires marines protégées à travers le monde remplissent réellement leur rôle de conservation de la biodiversité et des services écosystémiques⁴. Face à ce constat, Nature Québec est convaincue que le parc marin du Saguenay–Saint-Laurent pourrait devenir un réel modèle à suivre, dans la mesure où les ressources et les moyens à disposition sont suffisants pour y parvenir.

Nature Québec réitère donc son enthousiasme quant à l'agrandissement du parc marin Saguenay–Saint-Laurent et espère que ses cinq recommandations contribueront à bonifier encore davantage cette proposition.

Pour terminer, nous souhaitons souligner qu'il s'agit d'un bel exemple de collaboration entre les gouvernements du Québec et du Canada. Nous espérons que celle-ci se réplique en milieu terrestre, notamment pour la protection du caribou forestier et montagnard.



⁴ Québec Science, août 2024. [Aires marines non protégées](#).